

« Réduire de moitié le nombre d'habitants de la planète souffrant de pénuries d'eau d'ici 2015 ». Tel est l'énoncé du dixième objectif de la Déclaration du Millénaire de l'ONU (1). Il peut paraître inacceptable de se contenter de diminuer la souffrance et non de l'éradiquer, alors que les chiffres exprimant la détresse des membres de la famille humaine, provoquée par les difficultés d'accès à l'eau, sont accablants. Selon l'OMS et l'UNICEF, 1,1 milliard de personnes n'ont pas d'accès à une eau suffisamment propre pour être bue, ni suffisamment abondante pour leur besoins hygiéniques. 2,6 Milliards de personnes n'ont pas le privilège de pouvoir utiliser des installations sanitaires de base et 3 900 enfants meurent tous les jours suites aux maladies liées à l'eau et à un manque d'hygiène (2). Au rythme auquel vont les choses aujourd'hui, ce dixième objectif ne sera peut-être pas atteint.

## Inévitables conflits

Outre leur aspect intolérable, les difficultés d'accès à l'eau constituent un frein aux possibilités de développement de bien des régions du monde. Dans un contexte où les pressions exercées sur les ressources en eau vont très certainement s'amplifier dans les prochaines décennies, suite aux besoins grandissants de l'agriculture, de l'industrie et des usages domestiques, il est fort à craindre que les compétitions se renforcent pour l'accès à cette ressource limitée. Compétitions qui seraient d'autant plus exacerbées, du fait de la distribution inégale de l'eau – dans le temps et dans l'espace – à travers la planète, et de la concentration de la majorité de la population humaine dans des bassins hydrographiques transfrontaliers.

Des compétitions inévitables s'amplifient et des conflits se développent, dès lors que plusieurs personnes ou groupes de

personnes doivent cohabiter – les populations d'un même bassin hydrographique, en l'occurrence – alors qu'ils ont des intérêts discordants, et dès lors qu'ils pensent ne pouvoir atteindre leurs objectifs respectifs qu'au détriment de ceux des autres. Lorsque la ressource partagée est rare et très prisée, ces conflits peuvent devenir d'autant plus aigus.

Les populations dont la vie et le développement économique et social dépendent du même bassin hydrographique plurinationnel se voient dans une situation d'interdépendance incontournable. Elles ont parfois des bagages culturels et religieux différents. Elles poursuivent des intérêts, au premier abord, inconciliables. Elle ont de surcroît des besoins en eau incompatibles et se fixent d'ordinaire des objectifs contradictoires pour la gestion et le développement du bassin. De telles conjonctures peuvent très couramment aboutir à une situation d'impasse, où les parties en présence s'emmurent dans leurs positions respectives en ignorant les intérêts et les besoins les uns des autres. De telles impasses ne font qu'empirer le problème déjà assez confus et inextricable du partage de l'eau d'un bassin hydrographique transfrontalier...

## Pas de guerres de l'eau

C'est à ce stade-là d'analyses, basées sur des arguments souvent discutables, que des médias plus ou moins informés concluent que « les prochaines guerres seront menées pour l'eau ». Mais c'est aussi à ce stade-là qu'il serait pertinent de soulever quelques interrogations quant au bien-fondé de telles affirmations.

(1) En 2000, il s'agissait seulement de réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable. Cet objectif a été révisé et sa portée étendue à Johannesburg, en 2002, pour englober le nombre de personnes n'ayant pas accès aux installations sanitaires de base.

(2) SIWI, 2005, « Health, Dignity, and Development: What will it take ? »

Ou'entend-on par « guerre » ? Fait-on la différence entre de simples tensions politiques et un conflit armé international entre deux États souverains ? Si les premières peuvent survenir très fréquemment autour de l'usage d'un cours d'eau, et même se transformer en de véritables escarmouches, on ne connaît aucun cas de guerre liée aux ressources en eau transfrontalières. Entre « tensions officieuses » et « guerre officielle », il y a un éventail d'interactions possibles entre deux États, qu'il convient de ne pas réduire à une seule et unique alternative.

De plus, doit-on considérer qu'un conflit armé international porte sur l'eau, lorsque celle-ci n'est touchée par la guerre que de manière incidente ? Il est en effet nécessaire de distinguer entre les cas où un conflit aurait pour objectif le contrôle stratégique des ressources en eau par l'un des belligérants et ceux où l'eau est la victime des affrontements, ou bien constitue un simple outil pour atteindre des objectifs d'un autre ordre.

Enfin, peut-on penser qu'un conflit armé entre deux ou plusieurs États puisse être déclenché pour une cause unique et exclusive ? Même si les ressources en eau sont à l'origine de toute vie sur terre, et même si leur importance pour le développement ne sera jamais surestimée, il est pratiquement invraisemblable qu'elles puissent provoquer à elles seules une véritable guerre. Normalement tout un faisceau de facteurs s'ajoutent et s'imbriquent en s'aggravant, avant que des États souverains ne se livrent à un combat armé.

Il est donc indispensable de prendre en compte la diversité des facteurs, avant de risquer une quelconque assertion sur la vraisemblance de conflits armés internationaux, liés à l'eau, au sens du droit humanitaire international.

## Un nécessaire combat pour la solidarité

La véritable question n'est donc pas de savoir quand et comment les guerres de l'eau, opposant des États riverains, auront lieu. Ceci est une prise de position qui a, jusque là, uniquement servi à alarmer inutilement l'opinion publique et à faire vendre des articles de presse hâtivement rédigés. Il s'agit plutôt de savoir par quels moyens ces États pourraient se livrer à un « combat » d'une toute autre dimension : affronter, en se solidarisant, les difficultés évidentes qui surviennent entre les utilisateurs d'une ressource partagée.

L'UNESCO a initié un projet intitulé PC-CP (3), dont l'objectif est de promouvoir et de faciliter le passage de logiques de conflits à des logiques de coopération dans la gestion des ressources en eau à travers le monde. Par le biais de ses recherches et de ses activités, le projet montre qu'en dépit des problématiques qui s'additionnent et se juxtaposent dans le partage des ressources en eau, et justement grâce au caractère vital de cette ressource, il est possible – comme l'histoire l'a montré – d'envisager une coopération entre les habitants d'un bassin. Il faudrait, pour cela, que les confrontations stériles qui opposent habituellement « l'individualisme des États riverains », se dissipent pour laisser la place à des dialogues basés sur la tolérance, la compréhension et le respect mutuel entre les « citoyens unis d'un même bassin ».

**Léna Salamé**

*Coordinatrice de projet  
Division des sciences de l'eau, UNESCO  
l.salame@unesco.org  
www.unesco.org/water/wwap/pccp*

(3) From Potential Conflict to Co-operation Potential.